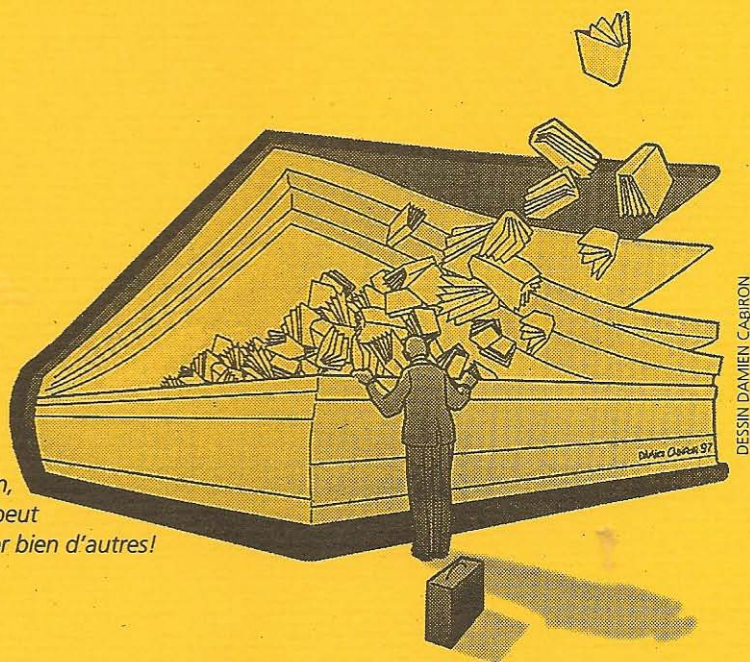


HORS-TEXTE

Bulletin de l'AGBD

*Attention,
un livre peut
en cacher bien d'autres!*



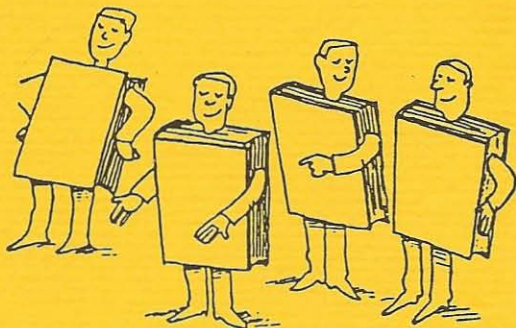
DESSIN DAMIEN CABRON

No 54

Mars 1998

Genève

Ce qu'ils ont dit



C'est à cette époque qu'il forma le dessein de posséder des livres. Jusqu'alors il les avait consultés dans les études et les bibliothèques, en avait quelque fois emprunté, mais jamais aucun de ces précieux *codex* n'était devenu sien.

Le moment où il fallait les restituer à l'*armarius*, le frère bibliothécaire, l'accablait souvent aux larmes. Comment accepter que des volumes qu'ils avaient choyés, couvés, caressés, devenus par l'intimité de ses soins comme sa progéniture, allassent dans des mains étrangères, pour s'y gâter peut-être ? C'était comme partager la chair de son cœur.

- Attention, celui-ci ! Un saphir ! Je mourrais si l'on en écornait une page !

Ce fut un psautier latin qui finalement lui résista. Du moment où ses mains éprouvèrent le beau travail des enlumineurs, où ses yeux s'enroulèrent aux tiges corallines qui luisaient sur le rebord des pages, Théophilus sut que le livre serait sien. Coûte que coûte, dût-il cette fois prendre la fuite et jeter son froc aux lions des antipodes. Mais comment faire ? L'acheter ? Le livre était cher !

- Père, j'ai besoin d'argent .

Le mage accepta de couvrir la moitié de la somme requise. Deux années de cours dispensés à l'Ecole du palais payèrent le restant : Théophilus acquit l'ouvrage, qui inaugura la bibliothèque toute neuve de leur vieille maison de Lyon.

La collection était commencée. Dès lors Théophilus n'eut de cesse de l'amplifier et de l'enrichir, embouquinant les murs, les sols, les plafonds, et jusqu'aux fenêtres de la maison des bords de Saône. Son père décédé, il hérita d'une petite épargne d'argent et d'or qu'il convertit aussitôt en livres. La bibliothèque ainsi nourrie s'arrangeait mal de ce lieu exigu : c'est alors, à point nommé, que survint l'incident qui devait enrichir Théophilus d'un château et d'une fortune d'ailleurs aussitôt consommée... de la manière qu'on peut prévoir.

LA BIBLIOTHEQUE EN PERTE DE SENS

Les Journées d'études 1997 de l'ESID, consacrées au thème "Acquisitions, développement des collections, patrimoines et censure", ont été, à plus d'un titre, tout à fait passionnantes. On en lira un compte-rendu général dans Arbido, n° 2, 1998, sous la plume de Fabienne Chuat.

L'atelier portant sur la censure était animé, d'une part par Pierre-Yves Lador, grand pourfendeur d'Anastasia, et d'autre part par Marie-Pascale Bonnal, présidente du groupe Provence-Alpes-Côte d'Azur de l'ABF. Cette dernière était présente pour exposer les pratiques des élus du Front national dans les bibliothèques des villes du Sud de la France qu'ils dirigent (Orange, Toulon, Marignane, Vitrolles).

Si j'ai proposé une résolution sur ce problème à notre Assemblée générale et si nous publions le texte ci-dessous, c'est que la situation des bibliothèques placées sous la tutelle de ce parti ne peut que nous interpeller en tant que bibliothécaires diplômé(e)s. Ceci d'une part sur le plan déontologique puisque ces pratiques consistent à censurer certains ouvrages ou périodiques jugés non conformes aux thèses de ce parti (des contes africains par exemple), à en imposer d'autres reflétant unilatéralement les positions de l'extrême-droite et à restreindre l'accès de la bibliothèque à certains publics (scolaires en particulier). D'autre part ces mesures sont inacceptables sur le plan professionnel, puisqu'elles nient nos compétences en matières d'acquisitions.

Le texte qui suit est tiré de "Livres : bulletin bimestriel d'information sur le livre et les métiers du livre en région Provence-Alpes-Côte d'Azur", n° hors série, juillet 1997. Il est reproduit avec l'aimable autorisation de l'éditeur, soit les Ateliers du Livre, 8-10, rue des Allumettes F-13098 Aix-en-Provence. Ce n° est publié avec le concours de l'ABF.

Eric Monnier

Comment faire face quand des élus exercent des pressions sur la Bibliothèque, et s'ingèrent dans son activité quotidienne ? Est-ce la même question quand je demande : comment faire face quand des élus du Front national exercent des pressions sur la Bibliothèque et s'ingèrent dans son activité quotidienne ? Cette nuance fait la différence.

Les pressions, l'ingérence, les rapports de force, les dérives, les ordres, les obligations et les consignes, nous, les bibliothécaires, nous savons que cela

existe, nous en avons tous vécu dans notre pratique professionnelle. La différence est bien le fait du Front national.

Depuis juin 1995, au fil des mois, des semaines, des jours (quand l'ingérence est devenue quotidienne), la situation s'est dégradée de telle façon à la Bibliothèque d'Orange, avec tellement de violence rentrée, de mépris et d'ignorance, qu'il faut bien admettre que les principes de fonctionnement, le bon sens, l'expérience, le savoir-faire, le professionnalisme - tout simplement - ne peuvent plus être mis en avant.

Avec ces élus, il n'y a pas de dialogue. Ce n'est ni possible, ni souhaitable. Il n'y a aucun dialogue, aucun échange, aucune écoute, aucun respect. Leur présence, leur façon de gérer administrativement et humainement provoquent une lente dégradation, une usure par d'incessants frottements...

Etre bibliothécaire dans une ville du Front national est impossible, car tout simplement les bibliothèques, vous le savez, sont des outils pluralistes, tolérants, des lieux d'échanges, largement ouverts, en libre accès et multiculturels. Tous ces termes : pluralisme, tolérance, échange, ouverture, liberté, accessibilité, diversité des cultures, sont redéfinis ou niés par ces élus. Il suffit de regarder les listes d'auteurs et de titres avec lesquelles les gens du Front national sont venus "contrôler" les Bibliothèques municipales de nombreuses communes... Il est évident que pour eux la Bibliothèque est uniquement politique, support de diffusion idéologique.

Dans un tel contexte, il est inutile d'espérer résister, continuer le travail entrepris, créer une sorte d'enclave de liberté au sein de la collectivité FN. L'expérience des collègues d'Orange en est la preuve : la seule solution est le départ, rester signifie "cautionner", "céder". Il faut partir - pouvoir partir - et créer le vide.

Ce choix, ces décisions sont dramatiques à engager, à prendre : cela signifie la perte de sens de la Bibliothèque, sa fermeture (envisagée à Orange), un retard considérable et, pour combien d'années, l'effacement d'un service public essentiel (pour ceux qui le savent).

Je le redis encore, bien clairement : il est impossible d'exercer le métier de bibliothécaire dans une ville du Front national.

De très nombreux collègues, éloignés, vivant dans des régions moins lourdes politiquement, ont eu, ont encore des difficultés à comprendre la gravité de la situation et son aspect oppressant - à admettre ce type de discours. L'expérience d'Orange, ville-laboratoire pour le FN, le prouve concrètement. Penser que la situation pourrait évoluer différemment est une illusion.

Et puis, l'inquiétude croît, quand on égrène les villes du Sud : Orange, Toulon, Marignane, Vitrolles, mais aussi Nice, presque Et le Front national qui avance et occupe le territoire, de plus en plus souvent "masqué", insidieusement, de

façon sournoise parfois. Le plus terrible étant d'entendre des élus d'autres partis reprendre à leur compte certain mots, certaines phrases... Récemment le maire d'une commune des Bouches-du-Rhône, maire qui n'est pas FN, demandait à sa bibliothécaire de résilier les abonnements de la Bibliothèque aux revues *Le Point* et *Le Nouvel Observateur* car, en lisant ces revues, les gens pouvaient changer d'avis politique.

Il est évident que si nous ne réagissons pas, tous ensemble, aux excès actuels, notre profession, comme toutes celles de la Culture, de la Communication - je pense particulièrement aux journalistes, à la presse d'opinion - ne pourront plus s'exprimer, s'exercer.

Il est évident que nous avons un rôle essentiel et que nos Bibliothèques inquiètent, dérangent, insupportent : elles sont trop fortes, trop prospectives, trop efficaces pour ceux qui défendent le repli, la méfiance, qui pratiquent l'injure et le mépris. Alors si certaines Bibliothèques doivent, un temps, s'effacer, faisons en sorte que les autres Bibliothèques défendent leurs missions et leurs publics, donnons encore plus de sens et de contenu aux collections que nous assemblons. Ne nous contentons pas de faire des Bibliothèques banales et quotidiennes, rendons-les rayonnantes, créatives, actives, indispensables et joyeuses.



LE PRET DE DISQUES A GENEVE

présenté dans le cadre de la conférence annuelle de l'Association Internationale des Bibliothèques Musicales, Genève, septembre 1997.

Situation générale :

Les discothèques municipales de Genève appartiennent au réseau des Bibliothèques Municipales, qui dépend du Département municipal des affaires culturelles de la Ville de Genève. Ce réseau a été créé en 1931 et est composé de

- 7 bibliothèques, sections adultes et jeunes,
- d'un service de bibliobus,
- d'un service de prêt à domicile pour personnes ne pouvant pas se déplacer,
- d'une bibliothèque sportive,
- d'une bibliothèque à la prison
- de deux discothèques.

Une bibliothèque offre un service de logithèque (prêt de cédéroms), une autre propose un service médiathèque (prêt de cassettes vidéos documentaires).

Chaque bibliothèque est implantée dans un quartier différent, desservant ainsi l'ensemble de la ville.

Gérées par la Ville de Genève, elles sont accessibles à l'ensemble des habitants du canton, ainsi qu'aux habitants de France voisine dont la bibliothèque a signé une convention culturelle avec la ville de Genève.

Voilà très sommairement posée la situation dans laquelle évoluent les deux discothèques que je vais vous présenter maintenant.

Mission des discothèques :

Cette mission est semblable à celle de toute discothèque publique qui se respecte, à savoir de fournir au grand public un outil culturel de qualité et de lui permettre de structurer et d'approfondir sa connaissance des courants musicaux très divers qui marquent notre temps.

Aucune personne privée n'étant en mesure d'acquérir et de stocker un nombre important d'interprétations différentes d'une œuvre classique, de thésauriser les prises successives d'une session de jazz ou encore les multiples albums de

chanteurs de variétés, le service de discothèque municipale contribue ainsi à l'éducation culturelle de son public, spécialisé ou non.

Offrir la qualité dans la diversité en constituant, dans tous les domaines musicaux, des collections de référence ; les développer en fonction de l'évolution des genres et des styles interprétatifs, tout en maintenant une politique de répertoire.

Si des documents difficiles, de caractère expérimental ou didactique, sont proposés à l'investigation du mélomane professionnel ou simplement curieux, les discothèques existent aussi pour le loisir et le délassément d'un public plus vaste, non spécialisé, de tous âges et de toutes professions.

Historique :

A Genève, c'est en 1979 que la première discothèque municipale a ouvert ses portes, rue des Minoteries. Sur une surface de 380 mètres carrés, riche de 5'000 disques 33 tours présentés en libre accès, elle rencontre immédiatement un énorme succès auprès de la population genevoise et sa fréquentation est en augmentation régulière depuis lors.

Dès 1983, les discothécaires constituent une collection de disques compacts, parallèlement aux 33 tours. Moins fragiles que ces derniers, les disques CD font d'emblée l'objet d'une demande considérable de la part des emprunteurs.

Devant l'augmentation croissante du volume des prêts, la nécessité d'une deuxième discothèque, sur l'autre rive du lac, ne tarde pas à s'imposer. La discothèque de Cité-Vieusseux sera inaugurée en 1985, sur une surface de 380 mètres carrés également, avec 6'000 disques 33 tours et 1200 CD.

Collections :

Comprenant 60'000 disques compacts, 12'000 disques 33 tours et 2'500 cassettes, elles se caractérisent aussi par leur diversité, dans le souci de répondre aux exigences des publics les plus variés :

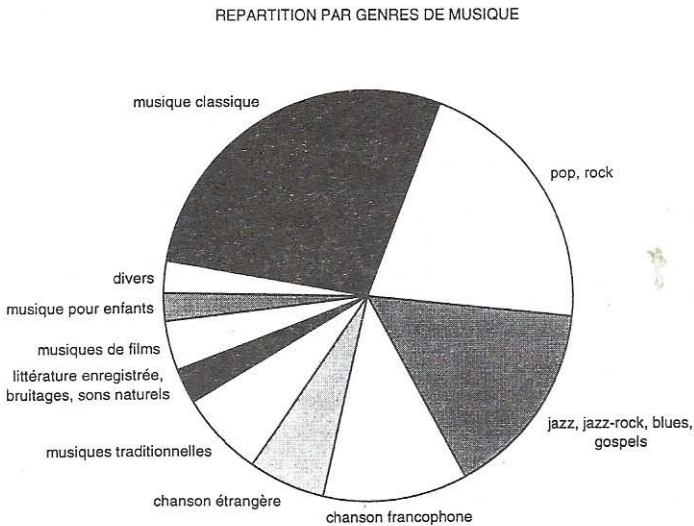
- Musique classique (du moyen-âge à la musique contemporaine)
- Pop, rock et leurs dérivés
- Chanson francophone et étrangère
- Jazz, blues, gospels
- Musiques traditionnelles
- Musiques de films
- Documents pour enfants
- Bruitages, illustrations sonores, sons de la nature

- Littérature enregistrée et méthodes de langues

Afin de vous donner un aperçu de la richesse et de la diversité de ces collections, voici un tableau récapitulatif :

musique classique	28%
pop, rock	21%
jazz, jazz-rock, blues, gospels	15,4%
chanson francophone	11,5%
chanson étrangère	6,1%
musiques traditionnelles	6,5%
musiques de films	3,8%
littérature enregistrée, bruitages, sons naturels	3%
musique pour enfants	2,2%
divers	2,5%

illustré par le graphique suivant



Quelques points forts :

En musique classique, on trouvera plusieurs versions d'une même œuvre, jusqu'à quinze pour les œuvres importantes du répertoire.

Les deux discothèques possèdent un fonds commun important, avec pour chacune d'elles quelques spécialisations.

Quelques domaines sont particulièrement fournis, telles la musique ancienne et celle du XXe siècle (Minoteries + Vieusseux), ou encore les enregistrements pour instruments à vent (Vieusseux), les pièces pour piano et la musique vocale (Minoteries).

Le secteur d'ethnomusicologie, lui aussi très étoffé, présente une collection intéressante d'enregistrements d'Europe centrale et orientale, de musiques juives (Vieusseux) et des traditions de l'Inde (Minoteries et Vieusseux).

A la discothèque des Minoteries, un secteur de littérature enregistrée, riche de plus de 1'000 textes lus et documents parlés sur cassettes ou CD, est très sollicités, notamment par les emprunteurs mal ou non-voyants.

Une collection de 1500 disques 33 tours de jazz, acquise il y a quelques années à l'occasion d'une vente aux enchères étoffe considérablement le fonds déjà très riche offert à nos usagers.

Par ailleurs, les enregistrements d'interprètes genevois sont fort bien représentés dans l'ensemble des deux collections.

Budget :

L'enveloppe budgétaire annuelle s'élève à fr. 216'000.-¹

Une partie de cette somme est destinée au réassortiment de la collection : afin de maintenir la qualité des enregistrements proposés au public, l'ensemble de la collection est régulièrement réexaminé et les disques usagés sont remplacés.

Choix :

Les discothécaires, dont la plupart ont une formation musicale, s'appliquent à élaborer des collections de référence dans tous les domaines. Pour le repérage des nouveautés, plusieurs sources d'information sont utilisées : lecture des revues spécialisées, écoute d'émission de radio et de télévision, concerts. Aucune de ces sources n'est exhaustive ; d'autre part, il n'existe pas de catalogue permettant une saisie globale du marché, ce qui nécessite de fréquentes visites chez les disquaires fournisseurs.

¹ Montant 1997

Cette démarche est rendue d'autant plus nécessaire que la plupart des revues que nous consultons sont françaises. Et Genève est en Suisse... Ce qui signifie qu'un certain nombre d'enregistrements signalés comme intéressants n'y sont tout simplement pas distribués! A l'inverse, nous trouvons dans les bacs des disquaires des disques qui ne sont signalés nulle part.²

Un aspect particulier à la discothèque de Vieusseux consiste en la possibilité pour ses utilisateurs de faire des propositions d'achats de disques. Ces propositions sont examinées par les discothécaires, qui décident de leur pertinence par rapport à l'ensemble de la collection. Cette procédure représente une partie importante de la gestion des acquisitions; elle est néanmoins très appréciable dans la mesure où des enregistrements intéressants qui auraient échappé à la sagacité des discothécaires leur sont ainsi signalés.

Une fois le répertoire de base constitué, il est développé régulièrement en fonction des nouvelles parutions, dans le souci d'offrir au public un éventail d'oeuvres significatives, échappant le plus possible aux critères de la mode et au nivellement commercial.

D'autre part, problème universel dans le monde des discothèques comme dans celui des bibliothèques, l'espace disponible n'est pas extensible à l'infini... Une opération régulière de désherbage est effectuée afin d'éliminer les disques qui sont périmés et de dégager la place pour les nouveautés. Cette opération est particulièrement délicate, car si certains enregistrements sont peu empruntés, ils restent néanmoins indispensables dans la collection.

Acquisitions :

Les disques sont achetés chez les disquaires de la place, à l'exclusion des distributeurs. Au fil des ans, des relations de bonne collaboration se sont ainsi établies avec les disquaires : au lieu d'être perçues comme des concurrentes (il est moins cher d'emprunter puis d'enregistrer les CD que de les acheter...), les discothèques sont devenues des gros clients. Elles sont aussi complémentaires. Il n'est pas rare que les disquaires nous envoient des clients qu'ils ne peuvent satisfaire. Réciproquement, nous pouvons diriger nos usagers vers les disquaires spécialisés dans l'objet de leurs recherches.

Traitement des documents :

² Une discothécaire québécoise m'a confié rencontrer le même type de problème

Les discothèques ne sont pas encore informatisées : les travaux préparatoires vont commencer cet automne.³

Pour l'instant, le catalogage se fait toujours sur fiches. Les règles suivies sont celles établies par la Discothèque de France, de même que la classification, que bon nombre d'entre vous doivent connaître.⁴

Les fiches sont classées par genre de musique puis par ordre alphabétique des compositeurs (musique classique), interprètes (variétés), pays (musique traditionnelle), titres (musiques de films).

Afin de pouvoir répondre à des questions plus complexes, par exemples relatives aux interprètes pour la musique classique, aux compositeurs de musiques de films et aux multiples styles issus des genres pop/rock, des répertoires supplémentaires ont été constitués.

Prêt :

Le prêt a progressivement passé de 2 documents par personne à 5 documents actuellement, par emprunteur et par discothèque.

Les documents sont prêtés pour une durée allant de 1 jour minimum à 1 mois maximum.

Les discothèques municipales proposent un système de prêt payant. Là aussi, les tarifs ont évolué.

La taxe de prêt a passé de Fr. 1.- par document à Fr. 2,50, en raison notamment de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur le droit d'auteur en 1994 : les discothèques rétrocèdent 12% du montant de la location aux associations régissant le droit d'auteur en Suisse.

Depuis janvier 1996, un abonnement payant est proposé aux emprunteurs qui ont le choix entre

- Fr. 65.- pour une année
- Fr. 40.- pour 6 mois
- Fr. 2,50 par document

Cet abonnement est valable sur l'ensemble du réseau des bibliothèques municipales et permet ainsi à son détenteur l'emprunt simultané de documents audiovisuels à la fois dans les 2 discothèques, mais aussi à la logithèque, à la médiathèque et à la bibliothèque sportive.

³ A l'heure où ces lignes sont transmises à Hors-Texte (février 1998), les dits travaux sont repoussés à une date ultérieure indéterminée

⁴ Par manque de place, cette classification n'est pas présentée ici

S'il le désire, l'utilisateur peut ainsi emprunter en même temps un total de 15 documents avec le même abonnement.

Encore faut-il qu'il dispose du temps nécessaire pour en profiter, mais ça, c'est une autre histoire !

Evolution des prêts :

Depuis leur création, les deux discothèques ensemble ont prêté 2'080'000 documents, soit en moyenne et par année :

Minoteries (depuis 1979) : 72'500

Vieusseux (depuis 1985) : 65'000

La fréquentation plus importante de la discothèque des Minoteries s'explique principalement par deux facteurs :

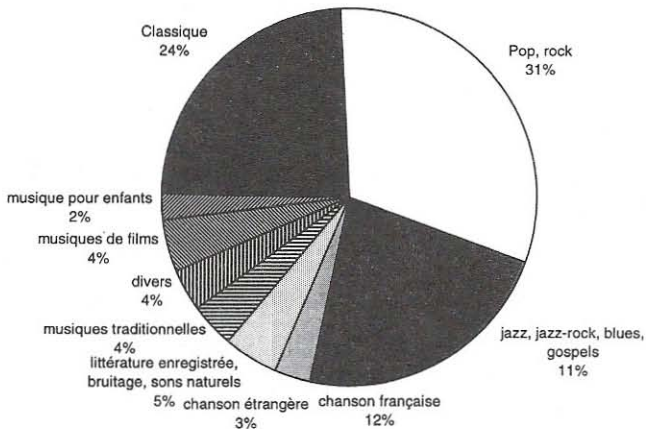
- son ancienneté
- sa situation plus centrale dans l'agglomération

Les genres de musique les plus demandés sont, par ordre décroissant :

Pop, rock, etc...	31%
Classique	24%
Chanson française	12%
Jazz	11%
littérature enregistrée, bruitages, sons naturels	5%
musiques traditionnelles	4%
musiques de films	4%
divers	4%
chanson étrangère	3%
musique pour enfants	2%

représentés ainsi :

PRETS PAR GENRE DE MUSIQUE

Consultation sur place :

Dans chaque discothèque, des postes d'écoute sont à disposition des usagers (12 en tout).

Les derniers numéros des principales revues musicales sont disponibles en consultation.

Le public :

Depuis leur création, les discothèques inscrivent en moyenne 1500 emprunteurs par an. Il s'agit de personnes qui ne sont pas encore inscrites en bibliothèque. Cela signifie que le nombre effectif de personnes qui **utilisent** les services des discothèques est notablement plus élevé : à défaut de statistiques précises à ce sujet, on peut évaluer le nombre d'emprunteurs à 27500 par an.

Le public des discothèques est très varié. Etudiants, employés de toutes professions, mères de famille, professionnels de la musique ou du théâtre, jeunes ou plus âgés.

Le public a également évolué avec l'essor du CD. A l'époque du microsillon, il était plutôt jeune et plutôt de sexe masculin. Le CD a amené les femmes.

Une explication possible : la manipulation des 33 tours et par là conséquent des chaînes stéréos, plus technique, semblait être l'apanage des messieurs (excusez-moi Mesdames...); l'apparition de la petite galette a démystifié ces manipulations et véritablement ancré son utilisation dans un public plus représentatif de la population mélomane.

Animations :

Les discothèques publient chaque année, souvent en collaboration avec la Bibliothèque musicale, une discographie reflétant leurs collections, sur un style de musique, un instrument ou un compositeur.

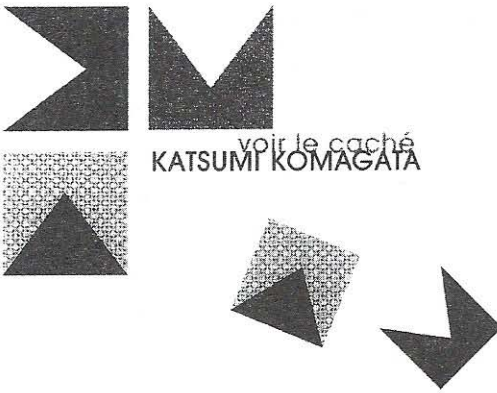
Sont déjà parues les discographies sur l'orgue, la musique suédoise, les musiques juives, le violoncelle, « De l'oud au luth », « Les mots dits », « Regards sur le jazz suisse » et « An die Musik, discographie des oeuvres de Schubert ».

Chaque année, les discothèques sont présentes à la fête de la musique organisée par la Ville de Genève.

Pour clore l'exposé, j'ai invité les auditeurs présents à venir nous rendre visite sur place, pendant la durée du congrès. Trente à quarante personnes ont participé à la visite de la discothèque organisée le même jour ; les détails plus techniques ou peu développés lors de l'exposé ont ainsi pu être abordés.

Marie-Noëlle MAURIS, discothèque de Vieuxseux





Exposition du 28 janvier au 28 mars 1998

A l'origine de ce projet, Jeanne Pont, historienne de l'art, responsable de l'accueil des publics au Musée d'Art et d'Histoire : il y a deux ans, elle se trouvait à Lyon pour un séminaire autour du livre, de l'art et l'enfant. Et là, Flash ! rencontre avec Katsumi KOMAGATA et son travail. Né au Japon en 1953, designer, il vit et travaille à Tokyo. Depuis la naissance de sa fille, il y a sept ans, il conçoit des livres qui allient pliages, découpages et graphisme. De retour à Genève, Jeanne Pont, très enthousiaste, est venue chercher Christine Serdaly, chargée de projets aux Affaires culturelles du DIP et moi-même, nous disant : « il faut absolument qu'on fasse quelque chose ! »

Notre propos de départ était de concevoir un projet d'éducation culturelle utilisant tous les savoirs et compétences des partenaires ; une classe de Communication visuelle (de 2^{ème} année) de l'Ecole des Arts Décoratifs s'empare alors du travail de Katsumi Komagata au printemps 97, sous la houlette de leurs professeurs Jérôme Baratelli et Myriam Poiatti. La démarche de Komagata offre un apprentissage du regard à travers une série de livres-objets intitulée « Little eyes » ; à l'aide de mots-clés tels que « voir, sentir, jouer, apprendre, déplier, bouger, regarder », le lecteur est invité à jouer avec son regard et ses perceptions. Les étudiants ont alors réfléchi et travaillé en utilisant Komagata comme un tremplin : faire des liens avec la production éditoriale jeunesse à la Bibliothèque de la Cité, appréhender l'art contemporain au MAMCO, présenter des livres d'artistes (collection du Cabinet des

Estampes) et des oeuvres du Fonds cantonal de décoration et d'art visuel à l'Ecole des Arts décoratifs de Necker.

Trois projets de mise en espace nous ont été soumis pour l'expo de la Cité : chacun aurait pu être retenu, tant les idées et la réflexion faites étaient riches. Pour des questions de faisabilité tenant compte des contraintes (temps + coût), le projet retenu a magnifiquement joué avec l'espace pas facile de notre salle d'expo ! Les modules et présentoirs d'aggloméré de bois sont dessinés par les étudiants des Arts Décoratifs, réalisés par une classe d'atelier bois du CEPTA.

Pour une mise en regard des ouvrages de Komagata avec la production éditoriale jeunesse d'aujourd'hui, les étudiants ont d'emblée éliminé ce qui existe en matière d'histoire de l'art : à leurs yeux, le discours est pédagogique, voire ennuyeux... Seule la collection de l'Art en jeu (publiée par le Centre Georges Pompidou) a subsisté : même si ces ouvrages présentant l'art contemporain sont plutôt difficiles, nécessitant le médiateur adulte, ils ont trouvé l'idée originale : une œuvre, un artiste « décortiqués ». J'ai beaucoup aimé leur approche, insistant sur le côté ludique dans leur choix, privilégiant l'album : on sent bien que l'enfance n'est pas loin lorsqu'on a 20 ans...

Dans le montage audiovisuel, fort réussi, ils ont choisi de montrer les ouvrages de Warja LAVATER, artiste zurichoise : à l'aide des formes élémentaires composant le langage visuel (le rond, le carré, le rectangle... et la couleur !), elle raconte les contes de Perrault sans un mot : joli tour de force créatif qui ravit les enfants : le livre-accordéon se déploie (le mot juste étant « leporello »), l'enfant joue ! A ce travail original publié par Adrien Maeght (s'il-vous-plaît !) s'ajoute celui de Kveta PACOVSKA, artiste tchèque qui joue aussi avec la couleur et la forme pour stimuler l'imaginaire de l'enfant et partant, l'amener à l'art sans en parler... On peut aussi citer Paul COX avec « Animaux » : il crée un nouvel alphabet, toujours avec des formes étonnantes et des couleurs vives : c'est fabuleux de voir comment les enfants mémorisent ce nouveau code et jouent tout de suite, alors que nous, adultes, peinons à entrer dans ce nouveau monde !

Lors des visites de classes (4 à 7 ans surtout), je présente 2 ou 3 titres de la série « Little eyes » : ouvrir, déplier, « mais qu'est-ce qu'il y a derrière ? », jouer : les

enfants aiment ! « Bleu, c'est le ciel ! mais non, c'est un oiseau » ; « Rouge la cerise, mais non c'est une pomme... » : ça fuse et ça rigole !

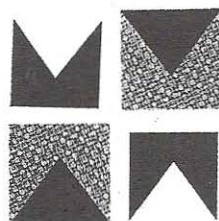
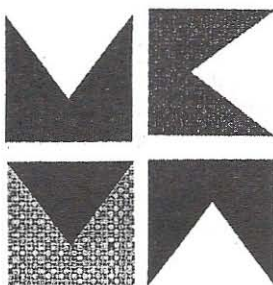
Le professionnalisme des étudiants m'a épatée : pour faire passer un message, ils maîtrisent toutes les techniques : informatique, audiovisuel, impression, éclairage, rien ne leur résiste ! Il est frappant de constater à quel point ils ont fait mouche dans la présentation de cette expo : une famille revenait pour la 3^{ème} fois samedi dernier, un couple dans la soixantaine après être resté une heure et demi : « mais c'est une expo pour nous, pas pour les enfants ! ».

Françoise Zutter

Bibliothèques municipales, Section des Jeunes



Cette exposition est le fruit d'une collaboration entre
 la Bibliothèque de la Cité, BM Cité (Ville de Genève)
 les Musées d'art et d'histoire, MAH's (Ville de Genève)
 le Service des affaires culturelles, SAC (Etat de Genève)
 l'Ecole des arts décoratifs, EAD/ESAA &
 le Centre d'enseignement professionnel technique et artisanal
 CEPTA (Etat de Genève)
 Avec leurs partenaires
 le Musée d'art moderne et contemporain, Mamco
 le Cabinet des estampes, MAH's (Ville de Genève)



Nouvelles de l'E.S.I.D.

Les HES, vous connaissez ?

Parmi toutes les activités de l'E.S.I.D., la préparation du passage au sein de la Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) prend une place de plus en plus considérable. Il faut dire que la date-clé approche : la première rentrée « HES » est fixée à octobre de cette année.

Dès septembre l'E.S.I.D. fera partie d'une nouvelle Ecole dont le nom provisoire est HEGID (« Haute Ecole de gestion et d'information documentaire »), dans laquelle elle côtoiera l'Ecole supérieure de cadres pour l'économie et l'administration (ECSEA) et l'Ecole supérieure d'informatique de gestion (ESIG). L'E.S.I.D. bénéficiera encore en 1998-1999 de l'hospitalité de l'Institut d'études sociales, mais elle quittera la rue Prévost-Martin dans l'été 1999 pour les nouveaux locaux de la HEGID à Battelle.

Nous vivons déjà *de facto* dans le cadre des HES en préparant la rentrée de la nouvelle volée : la sélection telle que nous la pratiquons, avec séance d'information, examen et entretien, a vécu. Pour entrer à l'E.S.I.D., conformément au droit fédéral, il y a désormais trois voies d'accès :

1. être titulaire d'un CFC en information documentaire et d'une maturité professionnelle (mais les premiers candidats sortiront de cette filière en 2002),
2. être titulaire d'une maturité gymnasiale et s'astreindre à une année d'expérience professionnelle¹ dans des services d'information documentaire,
3. être titulaire d'un diplôme de culture générale ou d'une Ecole supérieure de commerce, faire une année d'expérience professionnelle et passer un examen de culture générale.

L'arrivée des premières personnes à la recherche de places d'expérience professionnelle a un peu dérouté tout le monde, l'Ecole comme le milieu professionnel. Cette expérience professionnelle ne se veut pas un stage de formation mais une immersion professionnelle, et vise à ce que les nouveaux étudiants des HES bénéficient tous d'une expérience pratique.

Passés les flottements du début, des places se sont ouvertes et l'Ecole, à la demande du monde professionnel, s'est efforcée de définir plus précisément ce qui est attendu comme « expérience professionnelle »². Un bilan sera tiré

¹ Pour les rentrées de 1998 et 1999, des conditions transitoires autorisent l'admission, dans la mesure des places disponibles, de candidats au bénéfice d'une expérience professionnelle plus courte, jusqu'à un minimum de 6 mois.

² Toute personne intéressée peut demander les documents *Conditions d'admission pour les rentrées scolaires 1998 et 1999* et *Recommandations relatives à l'expérience professionnelle préliminaire à l'entrée en HES* au secrétariat de l'E.S.I.D., 28 rue Prévost-Martin, 1211 Genève 4, tél. : (022) 322.14.24.

des « expériences » en cours pour mieux adapter cette nouvelle pratique aux besoins du milieu professionnel et de la formation.

Avec les HES, deux nouveaux types de personnes en formation font ainsi leur apparition sur les lieux de travail : les apprentis « assistants en information documentaire » et les personnes en expérience professionnelle.

L'E.S.I.D. est actuellement en pleine réorganisation de son programme. Il ne va toutefois pas être complètement chamboulé puisque notre plan d'études répond déjà à l'exigence fondamentale de la formation HES en information documentaire par sa polyvalence en bibliothéconomie, documentation et archivistique. Il s'agit plutôt de l'adapter au cadre HES, qui prévoit trois grandes articulations :

1. culture générale
2. gestion
3. domaine spécifique (pour nous : information documentaire).

Ce découpage en trois domaines ne doit pas fausser la perspective en donnant l'impression d'un enseignement trop généraliste. L'information documentaire occupera toujours la plus grande place (environ la moitié des cours), et les autres domaines seront nettement orientés vers les besoins de notre monde professionnel. Nous envisageons par exemple de donner en culture générale des cours d'allemand et d'anglais professionnel.

Un mot encore à propos des stages. Leur nombre va naturellement diminuer, puisque désormais *tous* les étudiants entreront à l'Ecole avec une expérience pratique. Mais ils ne disparaîtront pas : les futurs « spécialistes en information et documentation HES » feront en tout cas un stage, sinon deux - cela reste encore à déterminer.

Acquérez... il en restera toujours quelque chose

Les Journées d'études organisées par l'E.S.I.D. les 27 et 28 novembre sur le thème *Acquisitions, développement des collections, patrimoine et censure* ont connu un grand succès. L'exploration de la problématique multiforme des acquisitions a rendu mieux visible l'exigence à laquelle nous sommes confrontés de formaliser nos pratiques en nous dotant de véritables politiques d'acquisition³.

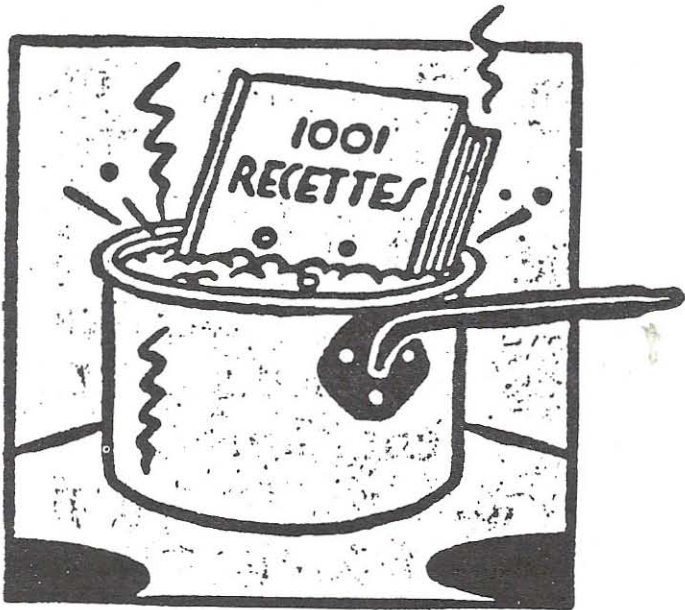
Ces journées d'études ont aussi été l'occasion pour les étudiants de 2^e année 1996-1997 de réaliser leurs projets marketing en contribuant activement à son organisation. Nous leur devons le dépliant, le dossier de travail et un accueil dont la qualité a été appréciée par nombre de participants.

³ Pour plus de détails, voyez le compte-rendu des Journées d'études publié par Fabienne CHUAT dans *Arbido* 2/98, p. 7.

Promenade sous les Eaux-Vives

Le 3 novembre 1997, l'E.S.I.D. a pris congé d'une nouvelle volée de diplômés, celle qui avait commencé ses études en 1994. Après la remise des diplômes sous les applaudissements du nombreux public, nous avons été entraînés par la conteuse Dominique PRAZ dans une hallucinante exploration des sous-sols du quartier des Eaux-Vives. Un conseil : faites provision de contes variés si vous tentez un jour de vous y aventurer !

François Burgy
E.S.I.D.



Une HES sauce E.S.I.D.

Travaux de diplôme de l'E.S.I.D.

3 novembre 1997

Séverine BAUME*Elaboration d'une liste d'autorité matières sur la base de RAMEAU pour le département audiovisuel de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds***Nicolas BORNAND***Etude de faisabilité de pages électroniques Internet/Intranet pour le service Archives et Microfilm de l'Hôpital cantonal de Genève ****Rébecca BRAIBANT et Anne DONNET***Fonds Radio-Genève : classement et inventaire partiels des archives historiques 1925-1981***Leila CHAHED***Internet dans les bibliothèques de l'enseignement secondaire postobligatoire***Corine DEVANTHERY***SOCIODOC et SOCIO.DOC : évolutions des technologies et de la recherche d'informations***Laurence DIEHR***Fonds Isabelle Villars : traitement d'un fonds d'archives privé à la Radio Suisse Romande (Genève)***Pierre FRICHE***Création d'une base de données Access et organisation de la Bibliothèque de l'Institut Dalle Molle d'intelligence artificielle perceptive (IDIAP)***Fabrice GERBER***Catalogage informatisé des œuvres publiées par Jean Calvin de son vivant 1532-1564 ****Christophe Janusz GRODECKI***Bibliothèque militaire de Verte Rive : le Centre d'histoire et de prospective militaire se dote d'une bibliothèque***Anne-Lise GROSJEAN et Sophie PIERRE***Choix et mise en service d'un logiciel de gestion de bibliothèque et d'un système d'indexation pour la bibliothèque des E.P.S.E. [Etablissements publics socio-éducatifs pour personnes handicapées mentales]*

* Ces travaux ont obtenu les félicitations de l'Ecole.

Patrick LEGRAND

*La démarche qualité dans les bibliothèques : méthodes et outils du management de la qualité : application d'une démarche qualité à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Dorigny **

Annick PITTET

Etude d'opportunité de la mise en place d'un Intranet à la Fédération des syndicats patronaux

Ann-Karin RICHARD

*La lecture adolescente et sa mise en espace dans la bibliothèque **

Sabine THEODOLOZ

Etablissement d'une charte des collections pour la mise en place d'une politique d'acquisition à la Bibliothèque pour Tous (BPT) Bibliocentre de la Suisse romande : fonds adulte

Anne WYRSCH

La filmographie suisse de 1966-1996 : à la recherche des sources



VOYAGE A PARIS du 15 au 18 janvier 1998

Suite à notre désertion du voyage organisé par la BBS, nous voici enfin prêts à conquérir les bibliothèques parisiennes. Armés de bagages et de parapluies, trente-deux personnes se retrouvent sur le quai de la gare de Genève. Les places dans le sens de la marche se disputent âprement. Eric Monnier en oublie sa casquette pour la première fois. Jacqueline Court distribue des chocolats. Les conversations vont bon train (TGV oblige !).

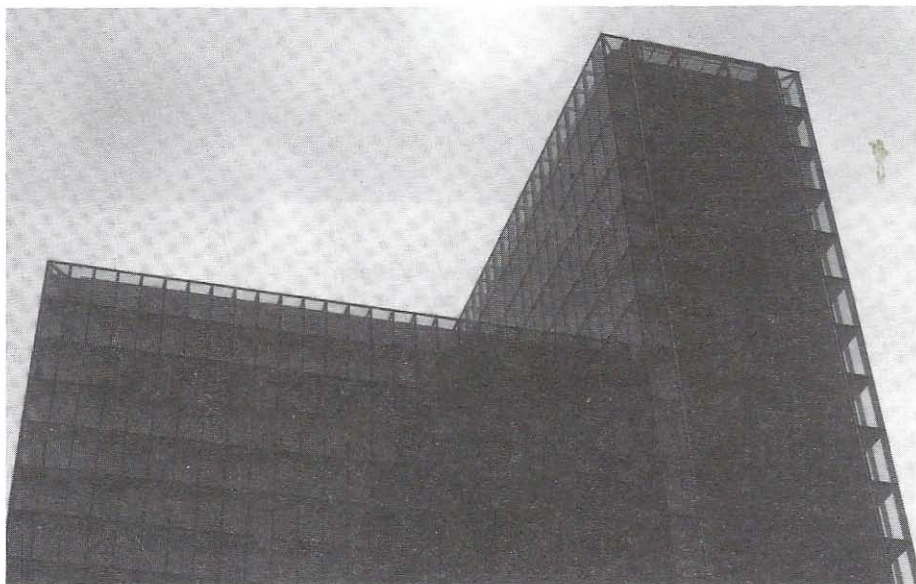
Arrivés sans encombre à Paris et logés à bonne enseigne du côté de la Bastille, les plus affamés vont déjà déguster des menus de brasseries parisiennes. Petit salé aux lentilles, assiette auvergnate, couscous.

Bibliothèque Nationale de France à Tolbiac

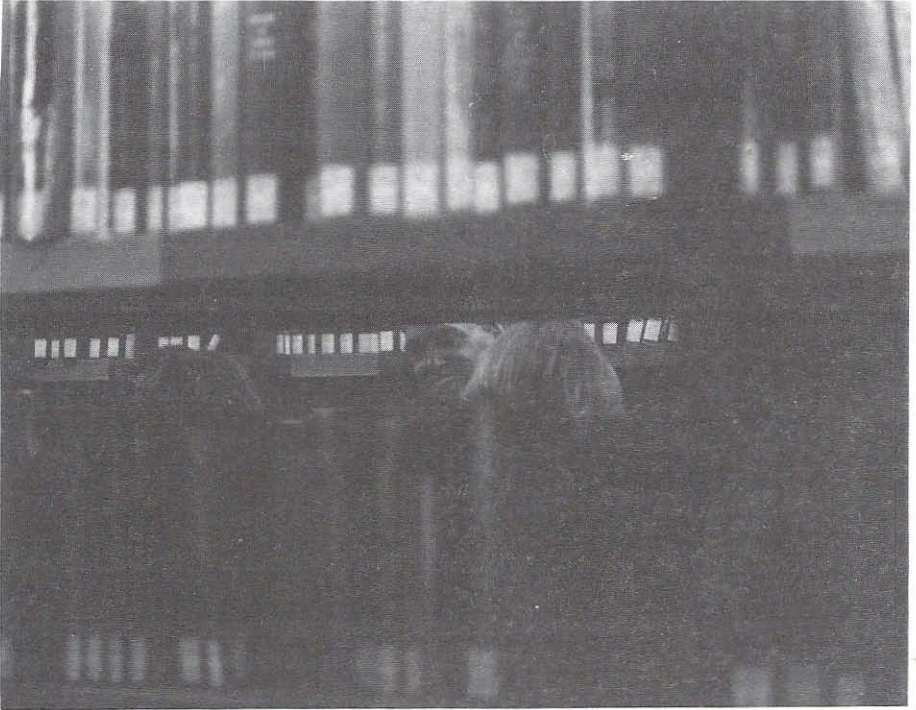
Le vendredi matin, après un solide buffet et de longues batailles avec la machine à café, le groupe se rend sous une fine pluie à la Bibliothèque Nationale de France à Tolbiac. A l'arrivée sur les marches de l'esplanade, d'émotion, un bibliothécaire se pâme. Les grilles mouillées sont effectivement glissantes, il l'a testé pour vous !

D'emblée, nous sommes impressionnés par la grandeur de l'édifice, nous déambulons sur l'immense esplanade, puis nous sommes pris en charge pour une visite guidée. Emmenés de Bas en Haut-de-Jardin, nous admirons l'architecture intérieure digne d'un film de science-fiction. Escaliers roulants monumentaux et murs tendus de cote de mailles. Le vaisseau d' « Alien ».

Après quelques explications générales, un conservateur affable et compétent nous emmène dans la section consacrée aux sciences humaines. Il évoque les bonheurs et les aléas de la nouvelle façon de travailler liée à ce gigantesque bâtiment : 1200 collaborateurs, des kilomètres de couloirs. Et de conclure : « Le bibliothécaire traditionnel est mort et enterré. Même si c'est dur, c'est vrai ».



Comme nous venons de Suisse, la BNF a pensé que nous aurions plaisir à découvrir le fonds de littérature suisse exposé en libre-accès. Emballés par cette perspective, nous nous rendons dans les salles de littérature et art pour y constater les bienfaits de la centralisation. En effet, les auteurs restent sur les rayons de la Suisse romande tant qu'ils sont peu célèbres à Paris. Robert Pinget, quant à lui, a l'honneur d'être classé sur les rayons de la France. Nous passons donc rapidement à la salle d'audiovisuel que nous avons demandé expressément à visiter, car cela n'est pas prévu au programme. Nous ressortons impressionnés par ce que l'on voit. Un accès illimité à de nombreux documents visuels, une excellente définition des écrans. C'est certainement le projet le plus audacieux que l'on a vu à Tolbiac.



Le Centre technique de la BNF, Marne-la-Vallée.

Après un pique-nique sur le pouce et dans le bus, nous voici en route pour le Centre technique de la BNF Tolbiac à Marne-la-Vallée. Il s'agit d'un cube situé dans le fond d'une zone industrielle, mais il a été conçu et dessiné par Dominique Perrot, architecte du site de la BNF Tolbiac.

Ce centre a pour mission de conserver la collection de sécurité de la BNF, c'est-à-dire le deuxième exemplaire donné en dépôt légal. De plus, il est spécialement équipé pour la restauration du papier, la reproduction (microfiches et microfilms) et la numérisation du son et de l'image. Il gère également un centre de documentation sur la conservation du patrimoine écrit et de l'audiovisuel. Budgeté en même temps que Tolbiac, ce site a bénéficié d'un fort crédit d'installation : matériel à la pointe du progrès.

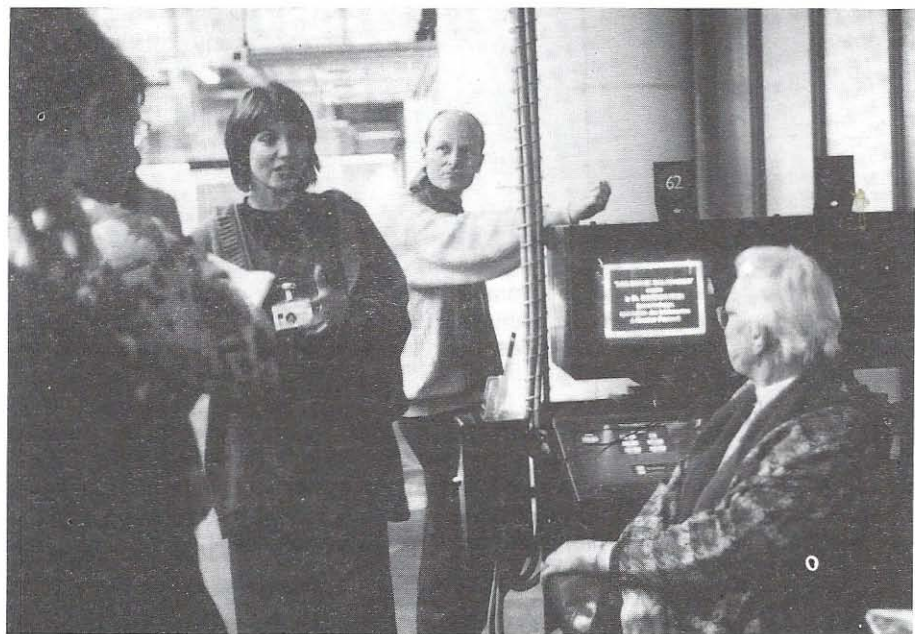
Malheureusement, son budget actuel de fonctionnement est plus que restreint. Prévu pour accueillir plus de cent collaborateurs, ils ne sont actuellement qu'une trentaine.

Nous sommes tout de même subjugués par la mise en boîte des collections de sécurité. De belles boîtes de couleur qui sont ensuite entassées sur plus de 10 mètres de haut, grâce à un élévateur sophistiqué et vertigineux. Pierre-Alain Sauvain et Nicolas Exchaquet se voient proposer d'en acquérir un semblable pour la BPU. Après notre passage dans l'atelier de restauration, l'art de séparer les pages de papier en deux, le clivage, n'a plus de secret pour nous. Nous avons été très bien accueillis et renseignés sur les activités du centre (mieux qu'à Tolbiac ?), mais au vu des difficultés de fonctionnement, en partant dans la grisaille, nous pensons « Qu'elle était mome ma vallée... »

De retour à Paris, le groupe se disperse selon ses affinités. Théâtre pour certains, bistros pour d'autres. Les marches du métro, ce soir-là, ont semblé bien hautes à certaines, suscitant fous rires et douleurs.

La Médiathèque de la Cité des sciences et de l'Industrie de la Villette

Le lendemain et après la mise au point de tactiques pour vaincre la machine à café du petit déjeuner, rendez-vous est pris à la Médiathèque de la Cité des sciences. Nous sommes badgés en rose fuchsia et divisés en deux groupes pour la visite. Certaines réclament déjà un arrêt à la cafétéria. Ouverte depuis 1986 et spécialisée dans la vulgarisation de documents sur les sciences et les techniques, la Médiathèque est fréquentée par un public jeune. Outre des ouvrages, il a accès à des documents audiovisuels (vidéos, cédéroms). Une Didachthèque permet la consultation et l'utilisation de logiciels éducatifs. L'usager se forme de manière autonome à de nouveaux logiciels.





Le samedi après-midi, nous sommes libres. Par petits groupes, nous nous dispersons dans Paris. D'aucuns en shopping à la FNAC ou aux Galeries La Fayette, d'autres dans les billetteries pour les spectacles du soir ou dans les expositions.

Après avoir encore musardé dans les musées, nous avons quitté Paris le dimanche après-midi. Contents et repus, presque jusqu'à l'indigestion (en ce qui concerne la nourriture en tout cas). Ce voyage nous a tellement plu, que nous avons mandaté notre cher président, Michel Gorin, pour l'organisation d'un voyage similaire l'an prochain à Londres. Aux dernières nouvelles, il y travaille déjà...

Marie-Pierre Gilliéron-Graber et Véronique Goncerut Estèbe

ALLO BIBLIO ECHOS et parfois BOBOS

POUR LES PETITS

5 sens dessus-dessous, exposition interactive à la Madeleine des enfants, met en scène quatre *livres-objets* pour visualiser et matérialiser les cinq sens afin que les tout petits puissent devenir acteurs et explorateurs du réel et de l'imaginaire dans un espace jeu de *livres-tables-gigognes*.

Notre collègue Alain GALLET, en charge de la consultation-documentation, a participé à l'élaboration de cette exposition, au côté de Elisabeth Beurret et Saïed Yammine, A. Gallet, dont le dépliant de l'exposition précise qu'il est "bibliothécaire de formation" [sic], a collaboré au projet de la Madeleine des enfants, et a contribué professionnellement à la mise en place de la politique d'éveil culturel de ce lieu d'espace de vie enfantine.

Livre à toi, liste d'ouvrages à l'intention des petits enfants, a vu le jour à la section des Jeunes de la Bibliothèque de la Servette. Voici, après les propositions pour adultes et adolescents, devenues si classiques que leur parution est souvent attendue avec impatience, une sélection de titres "pour le plaisir de lire tout(e) seul(e) dans un coin tranquille, ou avec ta grande soeur, tes parents, ta grand-mère..."

POUR LES PLUS GRANDS

La BN se voit propulsée sur le devant de la scène bibliothéconomique suisse par la **Nouvelle ordonnance sur la Bibliothèque nationale suisse**, entrée en vigueur le 1er février 1998. Son mandat de collection comprend également les nouveaux supports d'information, elle coordonne les activités suisses et la coopération avec les instances internationales en matière bibliothéconomique

Cette ordonnance "permet d'intensifier la coopération et la coordination des services entre toutes les bibliothèques de Suisse, donne mandat à la BN d'instaurer un réseau en collaboration avec ces dernières. (...) Par ailleurs, la BN est équipée pour faire face aux besoins de la société de l'information".

DFI, service de presse et d'information, janvier 1998

BM, nouveau périodique-dépliant, va désormais nous fournir quatre fois par an le détail des expositions et animations présentées dans les diverses succursales des Bibliothèques municipales de la Ville de Genève.

CONTRASTES

La BPU de Genève rend plus aisé l'accès à ses collections

La Bibliothèque publique et universitaire vient d'inaugurer une nouvelle collection, sous le titre, ambitieux, de **Dis-moi tout !**

Au cours de ses quatre siècles et demi d'existence, la BPU a rassemblé des fonds d'une richesse et d'une variété remarquables, qui sont quotidiennement utilisés par ses usagers. Cependant, l'accès aux documents constituant ces fonds est souvent

difficile et décourage parfois les débutants. Dis-moi tout ! se propose de fournir à ses lecteurs encore inexpérimentés - collégiens, étudiants, grand public - des clés pour les domaines de spécialisation de la BPU.

... en commençant par l'histoire de Genève

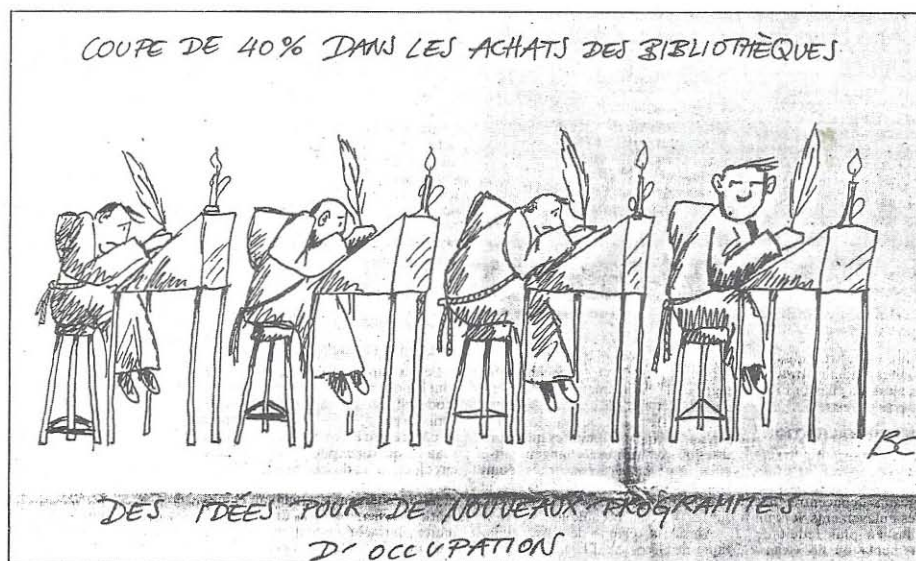
Françoise DUBOSSON a réuni dans son *Guide bibliographique de l'histoire de Genève* plusieurs centaines de références. L'exhaustivité n'est cependant pas le but de cet ouvrage. Il s'agit au contraire d'indiquer au lecteur quels sont les ouvrages, revues, articles, etc. qui peuvent servir de point de départ à l'étude ou à la recherche en histoire genevoise. Conçu comme un outil global, le guide aborde l'histoire de Genève d'un point de vue encyclopédique, traitant aussi bien de l'histoire politique que des sciences, des arts, de l'éducation, de l'économie, etc. On y trouvera aussi des adresses utiles, un index général et un tableau synoptique de la presse genevoise. D'une présentation sobre et élégante, cet ouvrage devrait rendre de précieux services à un large public.

Françoise DUBOSSON, *Guide bibliographique de l'histoire de Genève*, Genève, BPU, Georg, 1998, 119 p. ISBN 2-8257-0600-0 prix : 19.- fr. Vendu en librairie ou à la BPU

Les bibliothèques vaudoises sont contraintes de réduire leurs collections

En début d'année, on apprenait avec effarement la catastrophe qui frappe les bibliothèques vaudoises, dans le cadre des coupes des budgets d'acquisition de patrimoine. Certains n'ont pas manqué de rappeler qu'en tout temps, les tyrans ont brûlé les livres; à l'ère du soft et du politiquement correct, on empêche les bibliothèques d'acheter les livres, et donc les lecteurs de les lire. L'accès aux études d'accord, mais sans accès aux sources de la connaissance.

Aux dernières nouvelles, une pétition signée par 10'000 personnes redonne un peu d'espoir. A suivre ...



Nouveau Quotidien et Journal de Genève deviennent le Temps
 Extraits du site : <http://www.siteinnocent.ch>

« En dix ans, le *Nouveau Quotidien* et le *Journal de Genève* ont perdu 35 à 40 millions chacun. Ce qui fait en gros 80 millions. C'est économiquement un peu absurde. »
 (Bénédict Hentsch, lama de la banque du même nom, dans l'émission Temps présent du 27 novembre 1997)

27-28 février 1998 : Week-end funeste en Suisse romande : deux morts

Voilà, c'est fini. Le *Nouveau Quotidien* et le *Journal de Genève* cessent de paraître. Chacun des titres a préparé un dernier numéro spécial qui devra durer pendant 20 jours. Dès lundi 2 mars, les deux rédactions seront réunies à Cointrin pour une grande fondue journalistique. Pendant 16 jours, elles figureront l'identité du *Temps*, dont le premier numéro paraîtra le 18 mars.

C'est trop bête de mourir à sept ans

Magnifiques photos, reportages à Lisbonne, histoires et anecdotes, le NQ s'éclipse en 72 pages. Extraits de l'éditorial de ce dernier numéro, signé Alain Campiotti, rédacteur en chef: "Voilà, c'est fait. Le *Nouveau Quotidien* meurt. Un enfant : il n'avait pas sept ans. C'est trop bête de mourir à sept ans. Ce journal s'en va et il faut bien dire pourquoi : vous n'avez pas été assez nombreux à vouloir qu'il vive. (...) Nous aimions l'audace, nous avions du goût pour les choses relevées, le sucre, le sel, le poivre. Les lecteurs aimaient le *Nouveau Quotidien* pour cela. Sauf quelques-uns qui nous trouvaient légers, impertinents ou insolents; mais ceux-là omettaient souvent de nous lire vraiment."

Le moniteur du philhellénisme européen disparaît

Dans sa dernière édition, le *Journal de Genève* publie de longues interviews de ses anciens rédacteurs en chefs comme pour faire croire que ce journal, quasiment autogéré dans ses dernières années, était encore le fruit d'un authentique projet éditorial. Dans son ultime éditorial, le rédacteur en chef Ignace Jeannerat rappelle, de manière inattendue, que ce journal mourant fut "le moniteur du philhellénisme européen". Extrait: "Voici venu le jour où, pour la dernière fois, abonnés, lecteurs réguliers ou occasionnels, vos mains d'abord, puis votre regard se posent sur votre quotidien. Le titre de Une, l'Editorial, les fameuses "24 heures en deux minutes", etc.: instants magiques d'un échange répété à des milliers de reprises. Ne pas avouer qu'à l'instant notre gorge est nouée serait mentir. On ne referme pas sans émotion l'histoire, la longue histoire de ce quotidien. Au point de citer cette réplique de Racine dans "Bérénice": Et pour jamais, adieu. Pour jamais! Ah, Seigneur, songez en vous-même combien ce mot cruel est affreux quant on aime!" (...) Durant des décennies, le Journal a considérablement façonné ce pays sur le plan politique, économique, culturel et social. Il a joué un rôle en vue sur la scène internationale. Il a été le témoin constant et souvent engagé de ce qui se passait dans le monde, à l'affût permanent du débat d'idées. un exemple? Il a été le moniteur du philhellénisme européen, prenant parti avec passion pour la cause des Grecs. (...) Depuis une dizaine d'années, j'ai été heureux et fier de participer à cette destinée, d'apporter ma pierre à l'ouvrage. Et, depuis le printemps 1996, d'en façonner le corps, d'en animer la flamme soumise à des courants d'air devenus parfois turbulences. Je l'ai fait avec modestie et abnégation, après tant d'autres rédacteurs en chef qui témoignent de cette expérience humainement, intellectuellement et physiquement marquante dans notre cahier spécial."

Négligeant toute étiquette, l'informatique a mutilé les étiquettes de nos chers membres. Mille excuses. On nous assure que le problème est réglé.

NOUVELLE RUBRIQUE

Il faut vivre avec son temps paraît-il, et nous mettre à surfer, si nous ne voulons pas être très vite submergés par les énormes vagues du woueb, déferlant sur les sciences de l'information. Hors-Texte aura désormais sa rubrique :

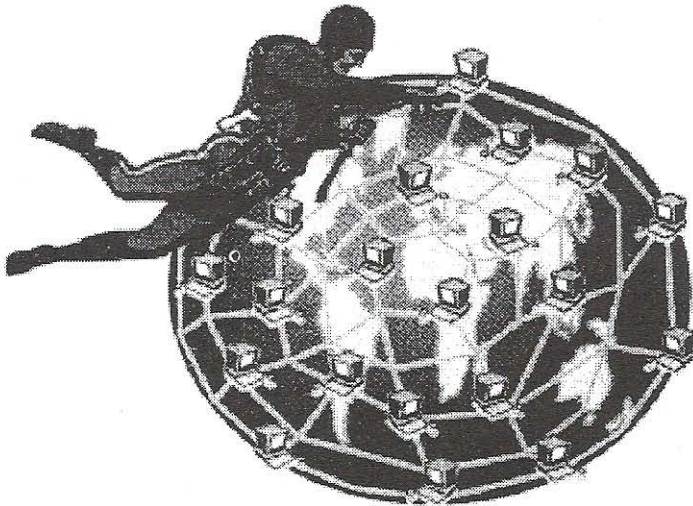
ENTRE DEUX VAGUES DU WEB

et, pour commencer par le commencement, voici notre première adresse qui vous convaincra, si ce n'est pas encore fait, que Internet est déjà une des composantes incontournables des professions de l'information documentaire :

<http://www.chez.com/roumieux/>

L'impact de l'Internet sur la profession de bibliothécaire, Olivier Roumieux

La version hypertexte d'un mémoire présenté en vue d'obtenir le Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées "Médias électroniques interactifs"
(Université Paris 8, septembre 1996)



CINEMA SCOPE

Hors-texte est le bulletin d'information de l'Association genevoise des bibliothécaires diplômés (AGBD). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an (mars, juin et novembre) à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de Fr. 20.- l'an

Le comité de rédaction est composé de : Elisabeth Bernardi, Eric Monnier, Malou Noetzlin, Danièle Tosi, Joëlle Walther.

Adresse :

Rédaction de HORS-TEXTE / A.G.B.D.
Case postale 3494
CH - 1211 **Genève 3**



ATTENTION : délai de remise pour le prochain numéro

22 mai 1998

Afin de pouvoir vous envoyer HORS-TEXTE comme prévu, nous vous demandons de respecter ce délai. Merci d'avance!

Sur la couverture, dessin de D. Cabiron, pris dans *Coopération*, no 7, févr. 98

SOMMAIRE

<i>Ce qu'ils ont dit</i>	2
<i>La bibliothèque en perte de sens</i>	3
<i>Le prêt de disques à Genève</i>	6
<i>Voir le caché : Katsumi Komagata</i>	15
<i>Nouvelles de l'E.S.I.D.</i>	18
<i>Travaux de diplôme de l'E.S.I.D.</i>	21
<i>Voyage à Paris</i>	23
<i>Allo Biblio Echos</i>	27
<i>Entre deux vagues du WEB</i>	30

Impression : Association TRAJETS, Genève